



Jardins d'ICARE & Jardins du Trèfle Rouge
Chantiers d'Insertion

Des légumes frais et bio pour tous ?
OUI, grâce à vos dons !
Offrez des paniers remplis de solidarité



Réseau Coccagne



Les Jardins d'ICARE à Sentheim et les Jardins du Trèfle Rouge à Ungersheim

L'association ICARE a pour objectif de **favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté** à travers ses chantiers d'insertion : les Jardins d'ICARE à Sentheim, créés en 1997 et les Jardins du Trèfle Rouge à Ungersheim, démarré en 2011. Elle propose à des hommes et des femmes éloignés de l'emploi une activité de travail dans le maraîchage bio, des formations et un accompagnement socioprofessionnel.

Les Jardins produisent des paniers de légumes certifiés biologiques, livrés chaque semaine à un réseau de consom'acteurs adhérents.

Ils travaillent en partenariat avec les structures relevant du domaine agricole, du secteur social et de l'insertion par l'économie.

Leur devise est celle du Réseau Cocagne, réseau national de plus de 100 Jardins fonctionnant suivant les mêmes principes :

**« Vous avez besoin de légumes,
ils ont besoin de travail,
alors, ensemble, cultivons la solidarité ! »**

Les Paniers Solidaires

Cultiver la solidarité c'est aussi permettre l'accessibilité à une alimentation saine de qualité pour tous, en proposant des paniers de légumes pour des familles en situation de précarité

Grâce à votre générosité plus de 30 foyers, hommes, femmes et enfants, peuvent bénéficier de paniers solidaires sur le secteur du Sud Alsace. Ils paient leur panier de légumes hebdomadaire environ 25% de son prix. Des partenaires nationaux (via le Réseau Cocagne) et locaux financent 45%. Vos dons permettent de financer les 30% restants nécessaires à la distribution de cette précieuse aide alimentaire.

Le DON : une façon simple de soutenir les activités de notre association et l'action Paniers Solidaires

En participant au financement des paniers solidaires :

- ✓ *vous marquez votre engagement en faveur d'une alimentation saine et de qualité accessible à tous*
- ✓ *vous permettez à des hommes, femmes et enfants en difficulté d'accéder à des légumes de qualité et de renouer avec le goût de cuisiner,*
- ✓ *vous contribuez au maintien d'une économie locale, solidaire et respectueuse de l'environnement.*

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts :

Votre don doit être effectué au plus tard le 31 décembre 2017 pour être pris en compte sur votre prochaine déclaration de revenus. Plus tard, c'est encore possible, mais la réduction sera différée à 2019.

En tant que particulier, un don de 100 € vous coûtera en réalité 34 € : 66 € seront déduits de l'impôt l'année suivante.

Jusqu'à 20% du revenu imposable, le taux de réduction d'impôt est de 66% du montant du don.

En tant qu'entreprise, assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, le don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à **60% de son montant**, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, pour l'exercice en cours.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par retour de courrier.

Envoyez vos dons à:

ICARE - 3 rue des daims - 68780 SENTHEIM

Nom et adresse :

.....
.....

Courriel :

Entreprise

Particulier

fait un don de € à l'association ICARE

Don effectué par :

chèque, à l'ordre d'ICARE

espèces

virement bancaire (renvoyez ce bulletin aux coordonnées ci-dessous pour obtenir notre RIB).

Merci pour votre soutien !

Pour plus de renseignements, contactez : Association ICARE
Tél : 03 89 66 19 99 Fax : 03 89 56 50 69 @ : jardins.icare@hrnet.fr
3 rue des daims 68780 SENTHEIM

Association inscrite au Tribunal d'Instance de Thann Volume 40 Folio 14
N° SIRET : 402 361 745 00027 NAF: 8899B